

Novembre 2024



CSE du 12 septembre 2024

À noter...

CSE tenu exceptionnellement en distanciel dans le contexte des Jeux paralympiques.

7^e CSE de l'année 2024.

Votants :

16 élus UNSA, 6 élus CGT,
4 élus SUD-Rail, 1 élu CFDT
et 1 élu CFE-CGC.

Total : 28 votants

**CSE présidé par Monsieur
Christophe BRUCHET, DRH.**

Ce CR est succinct compte tenu de la mise en ligne de la lettre « **Au cœur de votre CSE** » à l'issue du CSE.

[Cliquez ICI.](#)



Déclarations liminaires :

Seules les organisations syndicales UNSA-Ferroviaire, CGT et SUD-RAIL ont fait des déclarations liminaires. Notre déclaration est mise en ligne et envoyée par notre RS. Vous pouvez la retrouver, notamment, sur Workplace.

[Cliquez ICI.](#)



Votes

Approbation des PV de CSE

■ CSE du 11 juillet 2024

27 voix **POUR** l'approbation du procès-verbal de la plénière du 11 juillet 2024 (27 voix seulement puisque certains élus ont quitté la séance).

■ CSE extraordinaire du 18 juin 2024

28 voix **POUR** l'approbation du procès-verbal de la plénière extraordinaire du 18 juin 2024.

■ CSE ordinaire du 18 juin 2024

28 voix **POUR** l'approbation du procès-verbal de la plénière ordinaire du 18 juin 2024.

■ CSE ordinaire du 30 mai 2024

28 voix **POUR** l'approbation du procès-verbal de la plénière ordinaire du 30 mai 2024

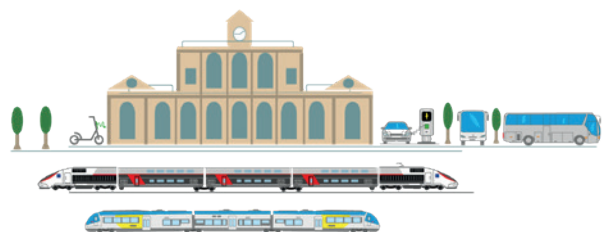


Désignations d'un RPX

Sur le périmètre de la Direction régionale des Gares Nouvelle-Aquitaine, ce poste revient à l'UNSA-Ferroviaire.

L'UNSA-Ferroviaire désigne Monsieur Éric BOYER en remplacement de Madame Nilda AVIGNON.

28 voix **POUR** la désignation de Monsieur Éric BOYER.



Consultations à l'initiative du président du CSE

Mise en place de la Direction Exploitation et Services

et des Directions des Gares au sein de la DRG Hauts-de-France Normandie

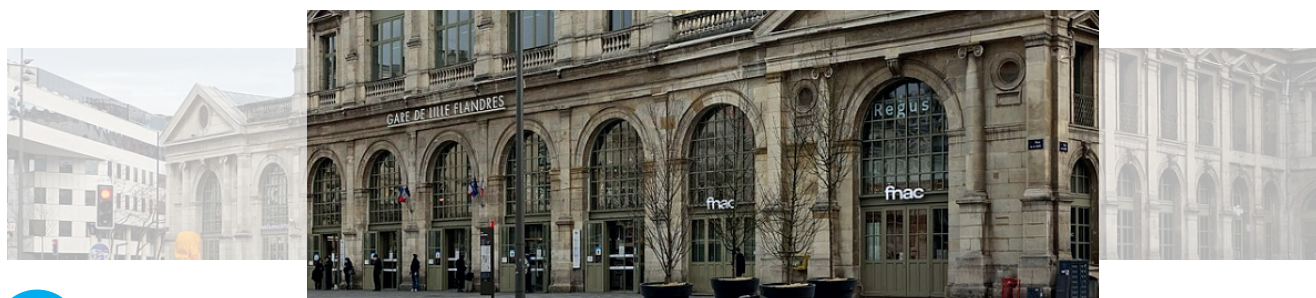
(en présence de Monsieur Amaury BOUCHETEIL, Directeur Commercial et Services, de Monsieur Alexandre SIRVAIN, Directeur Gares de Picardie, et de Monsieur Xavier NOWAK, Directeur adjoint Gares de Picardie)

Dans la poursuite du projet national DRG 2025, dont le cadrage a déjà été donné dans les précédents CSE, les Directions Commerciales et Services deviennent des Directions Exploitation et Services. Au-delà du changement de sémantique, il y a un changement d'état d'esprit par rapport aux métiers. L'accent est mis sur les questions d'exploitation.

Par contre, tout ce qui ne se retrouve ni dans l'exploitation ni dans les services n'a pas vocation à rester dans ces directions et doit plutôt intégrer les directions qui leur correspondent. Le pôle Immobilier et Valorisation basculera côté Développement au sein d'un grand pôle Asset Management. Ce sont là les grandes lignes de ce projet.

Dans les grands sujets à traiter, il y a le rattachement des Unités Gares auprès de la Direction Exploitation et Services, qui est l'autre changement de taille.

Au sein de la Direction Exploitation et Services, il faut d'abord bien vérifier à la fois les intitulés des postes et leurs contenus, pour contrôler que cela concorde bien par rapport au cadrage national qui avait été donné. Parfois, il y a eu des modifications d'intitulés de postes assez importantes, moins au niveau du contenu des postes. Il y a quelques postes également qui passent des Services à l'Exploitation au sein de la Direction. Le même exercice a été fait au sein de toutes les Unités Gares.



Position UNSA

À la suite de cette consultation, la délégation UNSA dit que

le projet de mise en place de la Direction Exploitation et Services des Directions des Gares au sein de la DG Hauts-de-France Normandie fait persister des écarts d'intitulés de postes, également de classes entre cette DRG et les autres établissements de SNCF Gares & Connexions, faisant apparaître une volonté locale d'économies.

En outre, la situation des approvisionneurs ainsi que la réalisation des ICP par le COSI nécessitent d'être précisées aux agents concernés.

Par ailleurs, la délégation UNSA-Ferroviaire attire l'attention de la direction sur la nécessité

de prise en compte de la vitesse moyenne de 40 km/h en automobile, reprise au référentiel GRH 00131 pour la conception des tournées de gare.

Pour autant, la délégation UNSA-Ferroviaire a noté que la DRG va augmenter ses effectifs de neuf agents, permettant un renforcement de la gestion de site, mais également une réappropriation des gares par la SA SNCF Gares & Connexions.

Enfin, la délégation UNSA-Ferroviaire souligne le nombre d'ateliers organisés pour présenter l'évolution d'organisation mise en place par la direction afin d'informer au mieux les agents.



L'UNSA a voté **POUR**

24 voix **POUR**
4 voix **CONTRE**
0 **ABSTENTION**

UNSA-Ferroviaire Gares & Connexions
30 rue du Château des Rentiers - 75013 PARIS
garesetconnexions@unsa-ferroviaire.org
Workplace : UNSA gares & connexions



Évolution d'organisation de l'UG Picardie dans le cadre de l'arrivée de SNCF Voyageurs Étoile d'Amiens, DRG HDF

(Monsieur BOUCHETEIL, Monsieur SIRVAIN, Monsieur NOWAK et Madame WOELFFEL)

Dans le cadre de l'arrivée de la concurrence, la région Hauts-de-France a alloté en trois grands lots son territoire :

- Étoile d'Amiens ;
- Dessertes parisiennes ;
- Étoile de Lille.

Un quatrième lot un peu spécifique a été créé, qui s'appelle TERGV et dont la direction ne sait pas trop ce qu'il va devenir.

En mars 2023, la région Hauts-de-France a

choisi pour le lot Étoile d'Amiens, qui était le premier mis en exploitation, la société SNCF Voyageurs Étoile d'Amiens, une société, comme son nom l'indique, issue du Groupe SNCF.

L'arrivée de cette société sur le lot Étoile d'Amiens, qui pèse 12 % du trafic ferroviaire en Hauts-de-France et 15 % de la facture TER, oblige à revoir la manière d'exploiter ces gares dans les domaines suivants :

- L'information Voyageurs ;
- La prise en charge des PMR et PSH ;
- La coordination des plateformes (qui gèrent les prestations de base).

Ce dossier a été l'occasion de revoir la partie exploitation de la gare d'Amiens, intégrée dans Gares & Connexions en octobre 2022. Même si la gare d'Amiens n'est pas expressément dans le lot Étoile d'Amiens, la société SNCF Voyageurs Étoile d'Amiens va peser pour 60 % des trains dans cette gare.

Il y a donc des créations de postes assez importantes pour exploiter au mieux, notamment, l'Information Voyageurs au sein du COEG d'Amiens.

Sur la gare d'Amiens, il y a encore un contrat de coopération qui délègue un certain nombre de missions aux transporteurs. Ce n'est pas le cas sur toutes les autres gares du lot Étoile d'Amiens. Le but est de reprendre l'exploitation sur la gare d'Amiens.

Il y a eu des appels d'offres complémentaires qui ont été menés vis-à-vis des prestataires de nettoyage pour, justement, les intégrer au dit lot quand ce n'était pas le cas.



Position UNSA

La délégation UNSA a observé que dans le projet d'évolution d'organisation de l'UG Picardie, dans le cadre de l'arrivée de SNCF Voyageurs Étoile d'Amiens, le COEG d'Amiens n'est pas au standard de la SA SNCF Gares & Connexions et il nécessite des études concernant notamment le dimensionnement des vestiaires, et des investissements immédiats afin d'améliorer les conditions de travail des agents de ce collectif qui va être renforcé de ressources complémentaires.

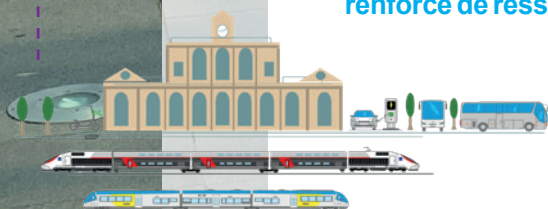
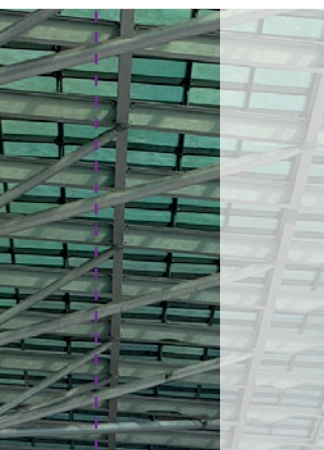
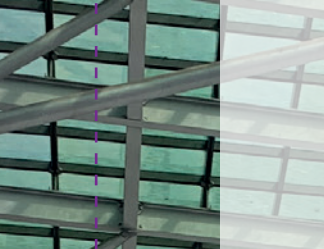
La délégation UNSA-Ferroviaire a noté que le roulement est construit en intégrant une grande période de travail de quatre nuits et que la DRG va procéder à dix recrutements, mais également créer des parcours par la mise en place de postes de gestionnaires de l'Information Voyageurs à la classe 4.



L'UNSA a voté **POUR**

24 voix POUR
4 voix CONTRE
0 ABSTENTION

UNSA-Ferroviaire Gares & Connexions
30 rue du Château des Rentiers - 75013 PARIS
garesetconnexions@unsa-ferroviaire.org
Workplace : UNSA gares & connexions



Évolution d'organisation de la gestion des flux

en gare de Rennes, DRG Bretagne, CVL, PDL

(Madame Anne-Laure FOSSÉ, Directrice des Gares Bretagne,
Yann BAILLARD, RRH)

Le projet consiste à renforcer les équipes opérationnelles du COEG de Rennes en créant des missions d'opérateurs services en gare (OSEG).

Ce projet se justifie, d'une part, dans un contexte d'augmentation des flux avec l'arrivée de trains sur la même voie en gare de Rennes depuis septembre dernier. Il répondra donc à un défi de croissance du trafic, notamment à une augmentation du plan de transport TER qui a démarré il y a une semaine maintenant, dans une gare de Rennes complexe dans sa conception, puisque c'est une gare à plusieurs niveaux avec une multitude d'accès, ce qui ne rend pas toujours simple la gestion des flux dans la gare. D'autre part, ce projet est primordial parce que la gare de Rennes est aussi la porte d'entrée de l'exploitation ferroviaire de la Bretagne.

L'objet du projet est de renforcer la sécurité, d'améliorer l'Information Voyageurs, la régularité et d'avoir

une meilleure gestion des flux sur les quais, dans le souterrain et dans la gare.

Il s'attache aussi à optimiser la supervision des services. Ce projet constitue une opportunité pour développer les parcours et renforcer l'intérêt des métiers gare. Il est prévu l'évolution du poste OIV actuel vers des postes d'OIV/OSEG à la classe 4.

Avec ce projet, quatre postes à la classe 4 supplémentaires vont venir renforcer les équipes du COEG. Le projet vise à soulager les gestionnaires de plateformes qui, aujourd'hui, sont amenés à beaucoup se déplacer dans la gare. L'idée est qu'ils puissent moins s'absenter et ainsi permettre d'avoir une meilleure supervision de la plateforme avec moins d'interruptions de séquences.

Il y aura un véritable relais de terrain entre gestionnaire de plateforme (GP) et OSEG, et donc une plus grande réactivité.



Position UNSA

La délégation UNSA-Ferroviaire a observé que l'évolution d'organisation de la gestion de

flux en gare de Rennes va permettre à la DRG de renforcer ses effectifs de quatre agents OIV/OSEG à la classe 4 et créer ainsi des parcours professionnels revendiqués par l'UNSA.



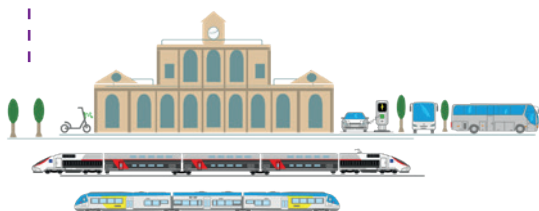
L'UNSA a voté **POUR**

28 voix **POUR**



Nomination du Docteur Isabelle DUPERRIER

Report du point concernant la nomination du Docteur Isabelle DUPERRIER (tutrice du Docteur LE QUANG), médecin du travail au cabinet médical de Paris Nord VOX.



UNSA-Ferroviaire Gares & Connexions
30 rue du Château des Rentiers - 75013 PARIS
garesetconnexions@unsa-ferroviaire.org
Workplace : UNSA gares & connexions

Projet de reprise de l'exploitation de la gare de Menton

et de la diffusion de l'Information Voyageurs sur le territoire Côte d'Azur, DRG O&S

(Monsieur GLOUMEAU, Directeur des Gares Côte d'Azur)

Cette organisation est dictée par les évolutions qui sont en cours sur le territoire Côte d'Azur, avec notamment l'arrivée de la filiale Sud Azur. Cela induit la reprise de la prestation de base sur le périmètre dans sa globalité, à l'exception — pour information — de la gare des Arcs qui reste sous contrat de coopération avec TER.

L'EIC a dénoncé son contrat de coopération avec la gare de Breil, l'Information Voyageurs revenant de fait à Gares et Connexions.

La modification substantielle du service annuel à partir du 15 décembre 2024 a été intégrée à ce projet.

Plusieurs évolutions sont prévues, notamment sur Menton avec la reprise de l'exploitation. Sur la partie sécurité incendie, un SSIAP fera l'ouverture et la fermeture de la gare, avec le prestataire de sécurité privée, mais également la surveillance par rapport à la sécurité incendie. On retrouve également, la présence d'un personnel SNCF Gares & Connexions pour assurer la diffusion de l'IV sur le site et en télé-opération pour Breil.

La gestion de l'IV sur Nice est, elle aussi, revue. Il y aura un opérateur IV dédié du premier au dernier train et une évolution au niveau des OSEG qui s'appellent aujourd'hui ASEP.

Une référence supplémentaire a été créée pour avoir une coupure Régie assurée par l'ASEP et permettre d'avoir cette continuité de la gestion de l'information par un opérateur dédié.

Sur Saint-Raphaël, afin de garantir la diffusion des annonces de sécurité, un opérateur OIV assurera ces missions temporairement, le temps d'avoir l'outil TCO opérationnel à 100 %.

Conjointement, il y a de gros travaux d'infrastructures Réseau en cours, qui induiront de revoir les organisations à partir de l'année 2028 avec la reprise de l'IV dans les deux centres, Cannes et Nice, depuis lesquels on pourra téléopérer l'ensemble de l'IV.

La reprise de l'exploitation complète sur la zone permet, depuis Cannes et Nice, la gestion de l'IV sur les différentes haltes et gares TER. C'est de l'IV sous technologie AFL et sous technologie Live.



Position UNSA

La délégation UNSA-Ferroviaire a observé que le projet de reprise de l'exploitation de la gare de Menton et de la diffusion de l'Information Voyageurs sur le territoire Côte d'Azur permet le renforcement des effectifs de la DRG de + 13 agents, ainsi que la création d'un poste d'adjoint au manager de la gare de Monaco revendiqué par l'UNSA.



L'UNSA a voté **POUR**

18 voix **POUR**
10 voix **CONTRE**
0 **ABSTENTION**



UNSA-Ferroviaire Gares & Connexions
30 rue du Château des Rentiers - 75013 PARIS
garesetconnexions@unsa-ferroviaire.org
Workplace : UNSA gares & connexions

Informations

Note de conjoncture économique T2 2024

(Monsieur Stéphane LENFANT)

Les faits marquants

Ce sont les faits marquants datant du 1^{er} trimestre, néanmoins éléments importants qui contribuent à la performance au 30 juin 2024.

■ **L'avis conforme reçu de l'ART sur le DRG 2024 (pour rappel)**

Il signifie que le chiffre d'affaires attendu pour les prestations régulées est bien connu par l'ART. Cela se traduit par une hausse des prestations régulées sur une année complète de 8 %. Le montant est en ligne avec le budget, suite à sa validation.

■ **L'activité commerciale**

Au 30 juin, l'activité est dynamique. Le niveau d'activité des commerçants est

supérieur d'environ 10 % par rapport à l'année 2023 à la même époque. Le chiffre d'affaires des redevances de commerces est en avance de 25 M€ au 30 juin par rapport au budget.

■ **Décision sur le projet Gare du Nord**

Ce sujet était déjà connu à fin mars 2024. La décision est de nouveau favorable pour le Projet Gare du Nord qui oppose Gares & Connexions à CEETRUS dans la mesure où CEETRUS a été condamnée à payer la garantie à première demande. Pour autant, cette décision n'est pas définitive et n'a pas été reconnue dans le compte de résultat au 30 juin 2024.

Budget / Finances

■ **Les mesures salariales ont eu un impact financier de l'ordre de 3 M€** sur le personnel à fin juin, notamment par le versement de la prime de 400 euros.

■ **Le projet Éole avec trois nouvelles gares** (Porte Maillot, la Défense et Nanterre) a été mis en service tout début mai 2024. SNCF Réseau a procédé à la facturation pour SNCF Gares & Connexions pour un montant TTC de 1,3 Md€. Il y a eu également la rétrocession des subventions de l'ordre de 1 Md€, ce projet étant, pour rappel, très largement subventionné.

■ **Ces opérations sont sans impact sur l'EBITDA et le cash-flow libre**, dans la mesure où elles étaient déjà prévues comptablement. Pour information, ces opérations ont été décaissées et encaissées en date du 17 juillet.

■ **L'EBITDA s'élève à fin juin 2024 à 202 M€.** Il est en avance de 57 M€ par rapport au budget 2024 et en augmentation de 40 M€ par rapport à l'année dernière.

■ **Le cash-flow libre est positif à 14 M€ à fin juin 2024.** Il est en avance de 30 M€ par rapport au budget et inférieur de 144 M€ par rapport à l'année dernière.

■ **Le 1^{er} semestre 2024 est marqué par une croissance du chiffre d'affaires soutenue.**

■ Cette croissance ne repose pas sur le montant des prestations régulées, mais constatée sur les redevances des commerces (169 millions de CA).

■ D'autres augmentations du chiffre d'affaires sont également arrêtées au 30 juin 2024, notamment la maintenance et le développement pour 11 M€, et principalement tirées par la hausse des prestations tiers et des sinistres pour 6 M€. Le chiffre d'affaires a augmenté de 37 M€ sur le 1^{er} semestre : il est donc en avance

par rapport au budget au 30 juin.

■ **Le cash-flow libre ressort à 14 M€.**

■ **Le résultat net ressort à 75 M€ au 30 juin 2024.** C'est une augmentation forte de 63 M€ par rapport au budget.

■ **Par rapport à 2023, le résultat net est en légère augmentation de 17 M€.** Évidemment, il y a plusieurs variations qui expliquent cela. Il y a, d'une part, le meilleur EBITDA, mais également le contrat de plan compensé par le fait que 2023 avait été impactée par une cession exceptionnelle, sur Montparnasse essentiellement.



Informations trimestrielles T2 2024

(Anne REBEYROTTE, Responsable pôle Emploi Performance GPEC)



■ **L'effectif disponible à la fin du 2^e trimestre est à 4 115,8 ED.** Cela représente une augmentation de 100 ED par rapport au trimestre précédent. Cela traduit une trajectoire emploi à la hausse qui va s'accroître d'ici cette fin d'année.

Dans cet effectif disponible, le taux de féminisation est de 29 %, en stabilité.

■ **La répartition par type de contrat est également stable avec :**

- 78 % de cadres permanents ;
- 21 % de contractuels en CDI ;
- 1,3 % de contractuels CDD.

Sur les CDD, il y a un effet JO, avec des CDD qui ont pu commencer en juin, soit une vingtaine d'effectifs CDD liés aux JO

■ **La répartition par catégorie professionnelle reste constante avec :**

- 45 % de cadres ;
- 33 % de maîtrise ;
- 22 % d'exécution.

■ **L'effectif global à la fin du 2^e trimestre est de 4 407 agents.**

■ **L'effectif réel est à 4 197 agents, avec la même tendance que l'effectif disponible.**



■ Les contrats aidés :

- Ils sont au nombre de 270.
- Ce sont des contrats d'apprentissage ou de professionnalisation (en grande majorité des contrats d'apprentissage pour 94 %).
- Cela représente un taux d'alternance qui est à peu près à 6,6 % à la fin du 2^e trimestre.

■ Les stagiaires :

On dénombre 33 stagiaires à la fin du 2^e trimestre, ce qui est assez classique, avec 19 stagiaires à la direction, identique au 1^{er} trimestre.

■ Les cessations :

Il y a 62 cessations d'activité à la fin du 2^e trimestre.

C'est un niveau nettement plus faible que l'an passé, surtout sur les départs en retraite. Il y a 19 départs en retraite en cumulé à la fin du 2^e trimestre contre 65 l'an dernier, sur la même période.

■ Les démissions :

On compte 20 démissions à la fin du

2^e trimestre.

Ce chiffre est un peu inférieur à 2023 (24 démissions à la fin du 2^e trimestre).

■ Les mobilités inter-SA :

Le solde est positif, comme toujours chez SNCF Gares & Connexions. La majorité des mobilités internes vient des autres SA. Donc, on note un solde positif de 86 agents.

■ Le recrutement :

Il y a eu 84 recrutements à ce jour. C'est donc c'est une grosse vague de recrutements cette année, qui va se poursuivre jusqu'à la fin 2024.

Le recrutement prévu d'ici la fin de l'année se répartit de la manière suivante :

- 79 recrutements en CDI sur tous les métiers ;
- 96 recrutements en CDD.

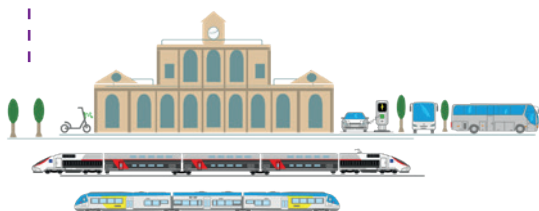
■ Les mises à disposition :

- 2 mises à disposition actuellement entrantes ;
- 57 sortantes.



**Besoin d'un
coup de main ?**

Fédération UNSA-Ferroviaire



UNSA-Ferroviaire Gares & Connexions
30 rue du Château des Rentiers - 75013 PARIS
garesetconnexions@unsa-ferroviaire.org
Workplace : UNSA gares & connexions